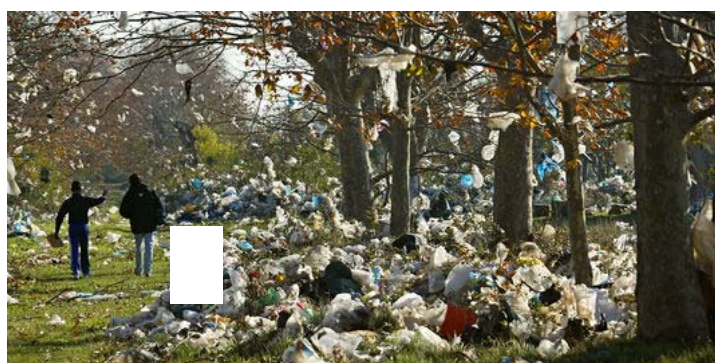


## L'interdiction des sacs en plastique se mondialise

LE MONDE | 03.01.2013 à 13h11 • Mis à jour le 04.01.2013 à 14h38 |

Par Gilles van Kote

Bouc émissaire ou calamité environnementale ? Trois décennies auront suffi à faire du sac plastique, merveille technologique capable de supporter une charge deux mille fois supérieure à son poids, le symbole des inconséquences et de l'empreinte écologique de nos modes de consommation . Pour tenter d'enrayer ce fléau qui pollue les paysages et les océans, la Mauritanie et le Mali , après d'autres, ont interdit, le 1<sup>er</sup> janvier, les sacs en plastique.



Vue des champs environnant la décharge à ciel ouvert d'Entressen (Bouches-du-Rhône), sur lesquels une pluie de sacs plastiques s'est abattue en novembre 2004. | AFP/ANNE-CHRISTINE POUJOLAT

En octobre 2012, Haïti avait déjà instauré une interdiction des sacs en plastique et des emballages en polystyrène sur tout son territoire, afin, selon le premier ministre, Laurent Lamothe, de protéger son littoral et ses mangroves, menacés d'asphyxie par les détritrus.

Au Nord, la ville canadienne de Toronto comptait en faire autant, mais elle a fait marche arrière, fin novembre, par crainte de poursuites de la part de l'industrie du plastique et d'associations de commerçants. A Concord (Massachusetts), c'est la vente de petites bouteilles d'eau en plastique qui est prohibée depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

### DANS L'ESTOMAC DES MAMMIFÈRES MARINS

Les mesures d'interdiction ou de taxation des sacs de caisse – ou sacs à usage unique – se multiplient à travers le monde. Le Danemark a fait figure de pionnier en instaurant une taxe dès 1994. En 2002, le Bangladesh a décrété une interdiction totale des sacs en plastique, soupçonnés d'avoir provoqué de graves inondations à Dacca en empêchant l'évacuation des eaux. La même année, l'Irlande a imposé une taxe de 15 centimes par sac de caisse qui en aurait fait chuter de 90 % la consommation.

La production de sacs en plastique dans le monde a atteint entre 500 et 1 000 milliards d'unités au début des années 2000. Leur légèreté explique qu'ils pèsent relativement peu dans la production mondiale de plastique mais aussi qu'ils s'échappent facilement des circuits de collecte des déchets. Dans la nature, ils peuvent mettre jusqu'à quatre siècles avant de commencer à se dégrader . Les océans en regorgent, jusque dans l'estomac des mammifères marins.

*"Les sacs en plastique à usage unique doivent être interdits ou supprimés rapidement partout",* affirmait, en 2009, Achim Steiner, le directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Les opposants aux mesures d'interdiction affirment que celles-ci ne répondent pas réellement à

des considérations économiques ou environnementales. *"L'interdiction des sacs est malheureusement devenue un symbole politique puissant"*, affirmait Todd Myers , directeur environnemental du think tank d'obédience libérale Washington Policy Center, en octobre, dans le *Wall Street Journal*.

#### **UNE AUTRE VOIE QUE L'INTERDICTION, CELLE DU RECYCLAGE**

Les interminables forêts de poches en plastique accrochées aux arbres, aux buissons et aux clôtures, qui cernent aujourd'hui la plupart des agglomérations des pays du Sud, sont pourtant bien une réalité. Mais au Togo , où ces sacs sont interdits depuis début 2011, *"rien n'a changé"*, selon plusieurs observateurs.

*"Ces mesures d'interdiction ne sont souvent que de la poudre aux yeux, car elles ne sont jamais appliquées"*, estime Michel Loubry , représentant de PlasticsEurope, le syndicat européen des producteurs de plastique. *On ferait mieux de commencer par aider ces pays à se doter d'un système de collecte et de traitement des déchets."*

L'association française Gevalor explore une autre voie que l'interdiction, celle du recyclage : son projet de production semi-industrielle de pavés fabriqués à base de sacs en plastique recyclés et de sable, à Madagascar , arrive au stade de la commercialisation. Au Kenya , le PNUE aide la ville de Nairobi à développer des infrastructures de collecte et de recyclage des sacs parallèlement à la mise en place d'une taxe. Mais les filières de recyclage des pays du Sud sont trop artisanales pour répondre au défi environnemental.

#### **LES DISTRIBUTEURS VENDENT DÉSORMAIS DES SACS RÉUTILISABLES**

Alors que l'Union européenne hésite encore à imposer une interdiction ou une taxation des sacs en plastique, l'Italie a pris une mesure d'interdiction en 2011. La France a décidé de taxer les sacs de caisse à usage unique non biodégradables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La taxe devrait être d'environ 6 centimes. La consommation de sacs de caisse y a pourtant déjà été ramenée de 15 milliards d'unités en 2003 à environ 800 millions en 2010.

La suppression de la gratuité des sacs par les grandes enseignes de distribution y est pour beaucoup. Les distributeurs ont bien compris leur intérêt : ils vendent désormais des sacs réutilisables. Et la disparition progressive du sac de caisse, souvent réutilisé par les particuliers pour jeter leurs ordures, a eu pour effet de faire augmenter les ventes de sacs poubelle... beaucoup plus gourmands en matière plastique que les sacs de caisse.

Gilles van Kote